

Les pelouses synthétiques peu toxiques

SANTÉ Le lien entre granules de caoutchouc et cancer reste hypothétique

► Un reportage diffusé aux Pays-Bas relance la polémique sur la cancérrogénicité des gazons synthétiques. ► Pourtant, les arguments toxicologiques montrent peu, voire pas de risque.

Les pelouses synthétiques font à nouveau parler d'elles. Un reportage diffusé sur une chaîne de télévision néerlandaise relance la polémique sur leurs risques cancérogènes chez les footballeurs.

En effet, entre ces fausses herbes vertes, et pour faciliter la course sportive, est logée une multitude de petits granules de caoutchouc. Leur particularité ? Etre fabriqués au départ de pneus usagés et donc contenir, entre autres, différents types d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dont le pouvoir cancérogène de certains n'est plus à prouver.

Si ces molécules sont dangereuses, un risque sanitaire ne peut exister qu'en cas d'exposition significative à ces substances. Or dans le cas des pelouses synthétiques, « il y a beaucoup d'incertitudes, commente le Pr Alfred Bernard, toxicologue à l'UCL. On n'est sûr ni

de l'exposition des joueurs ni de la nature réelle des substances ».

Explorons les différents modes d'exposition possibles.

A force de frottements des chaussures sur le gazon, des particules de caoutchouc s'en détachent, filent dans l'air et sont inhalées par le sportif. Pour qu'elles présentent un risque, il faudrait que leur taille soit suffisamment petite pour atteindre le poumon profond (soit inférieure à 2,5 µm). On peut honnêtement imaginer que la majorité d'entre elles sont bien plus dodues.

Une autre condition pour qu'une pollution particulaire générée par les frottements sur la pelouse synthétique puisse être prise en considération est qu'elle soit supérieure à la pollution ambiante... Or, une étude publiée en 2013 dans *Archives of environmental contamination and toxicology* ne montre aucune différence significative entre les deux (tant pour les PM2,5 que pour les PM10).

N'oublions pas qu'« une part importante de la pollution urbaine en particules PM2,5 provient de la combustion et de l'usure des pneus des très nombreuses voitures sur les routes », précise le Pr Bernard.

Et le contact dermique ?

Quid d'une exposition par contact dermique ? Quand bien

même un granule de caoutchouc se collerait de temps en temps à la peau du footballeur, « de là à causer un cancer, il y a une marge », note le Pr Bernard. En effet, la peau est une barrière difficile à franchir. Pour que passe dans le sang une substance nocive contenue dans le granule, il faut que cette dernière se dissolve sur la peau. La balance penche du côté du peu probable.

Par contre, en présence de plaies, on peut imaginer qu'un granule qui s'y soit logé soit au contact direct du sang. Dans quel cas, une très faible quantité de substance nocive pourrait ponctuellement rejoindre le système sanguin.

Quant à l'exposition par voie digestive, elle est peu probable chez les adultes, mais existe chez les jeunes enfants, lesquels mettent aisément des objets à la bouche.

Ces arguments font dire au Pr Bernard que même pour les footballeurs professionnels pas-

sant régulièrement du temps sur ces pelouses synthétiques, le risque de cancer subséquent est très faible, voire inexistant. Une étude toxicologique réalisée sur la problématique par l'administration québécoise en 2015 arrive à une conclusion similaire : « Les risques à la santé reliés à l'utilisation de ce type de surface sont non significatifs et par

conséquent, les joueurs peuvent pratiquer leur sport sur ce type de surface en toute sécurité. »

Et le Pr Bernard d'ajouter : « Il y a une trop grande amplification médiatique sur ce sujet. Vous savez, si on prend une pelouse naturelle entretenue avec des pesticides et autres produits chimiques, on a le même type de risques... » ■

LAETITIA THEUNIS

EUROPE

La problématique prise au sérieux

La Belgique s'est-elle déjà penchée sur la question du risque cancérogène de ses pelouses synthétiques ? Sven Heyndrickx, porte-parole adjoint au SPF Santé publique, répond par la négative. Toutefois, suite au reportage néerlandais, « nous avons pris contact avec nos collègues des Pays-Bas, indique-t-il, ainsi qu'avec les Communautés gérant les infrastructures sportives et avec l'agence européenne des produits chimiques (Echa). » En effet, l'Echa a justement lancé en juin dernier une étude sur les pelouses synthétiques recouvrant les terrains de football, « et ce en partenariat avec des collègues américains et la Fifa. Leurs résultats seraient attendus pour fin 2016 », précise-t-il.

L.T.H.